



PLAN STRATÉGIQUE
2025 → 2027

Accélérer la réduction de la **vulnérabilité** des **territoires**

www.cepri.net

168, rue Saint-Denis, 75002 Paris
info@cepri.net

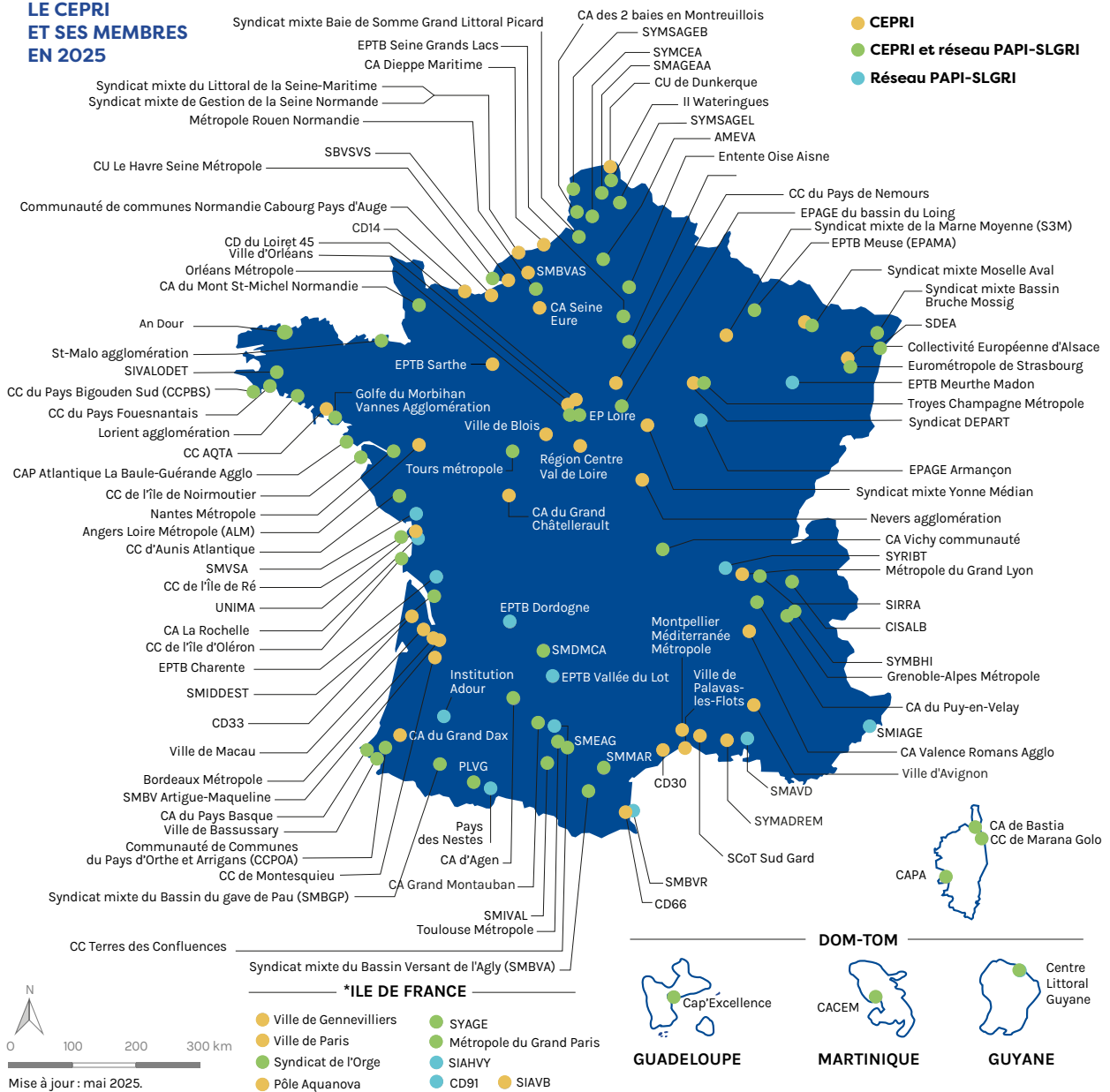
CEPRI

Centre Européen de
Prévention du Risque d'Inondation

Le CEPRI, une association d'élus de collectivités territoriales unies pour réduire leur vulnérabilité

Des collectivités territoriales expertes

LE CEPRI ET SES MEMBRES EN 2025



Un CA mobilisé

Marie-France Beaufile - Présidente (AMF) - Gérard Seimille - 1er VP (Entente Oise Aisne) - Maurice Maletas - 2ème VP (Nevers Agglo) - Gérard Colin - secrétaire général (Syndicat mixte du Littoral de Seine Maritime) - Marcel Milachon - trésorier (EPAGE du bassin du Loing) - Denis Thuriot (Nevers Agglo) - Romain Colas (SyAge) - Pascal Lejean (Intercos de France) - Guy Derbois (Vannes Agglo) - Francis Triquet (Orléans Métropole) - Olivier Geffroy (Ville d'Orléans) - Fred Samot (CA Centre Martinique) - Jean François Chemin (SMBVAS) - Bruno Bessaguet (UNIMA)

Des experts reconnus

André Bachoc (ex SHAPI) - Nicolas Camphuis (ex Agence de l'eau Loire Bretagne) - Ludovic Faytre (IPR) - Serge Garrigues (ex Zone de Défense de Paris) - David Goutx (DREAL Nouvelle Aquitaine) - Eric Daniel Lacombe (architecte du quartier Matra) - Michel Lang (INRAE) - Julien Langumier (DDT Bouches-du-Rhône) - Bruno Ledoux (AIGA) - Oscar Navarro (Université de Nîmes) - Régis Thépot (SHF) - Freddy Vinet (Université de Montpellier)

Une équipe technique dédiée

dirigée par Marie Evo, architecte urbaniste et ingénieure lauréate AMITER

Éclaireur et facilitateur de la mise en résilience des territoires depuis 2006

Un acteur majeur dans la Prévention de l'Inondation

Précurseur dans le domaine de la prévention des inondations, le CEPRI a été créé en 2006 par des élus locaux et la Ministre de l'Environnement, dans le prolongement d'une expérimentation réussie initiée en 1995 pour l'élaboration du Plan Loire – premier grand plan d'actions pour la Prévention de l'Inondation.

Véritable «**éclaireur**» de la Prévention de l'Inondation, l'association réunit les collectivités territoriales les plus avancées en matière de gestion du risque d'inondation, comprenant intercommunalités et syndicats de bassin modèles, au sein d'un centre unique en France et en Europe.

Le CEPRI, c'est :

- **un réseau de techniciens et d'élus** qui échangent leur questionnement, leurs expériences et leurs bonnes pratiques ;

- **une équipe d'experts** qui soutient leurs démarches de résilience territoriale et de relèvement post-catastrophe, pour apprendre à mieux vivre avec le risque, dans un nouveau rapport plus respectueux de la nature ;

- **une équipe technique** qui leur assure une médiation de terrain avec l'ensemble des acteurs publics et privés et fait remonter des retours d'expérience du terrain aux Ministères concernés pour accompagner la mise en œuvre de la Directive Inondation européenne et l'évolution des outils.

Un laboratoire d'expérimentations

Chaque année, l'équipe technique intervient dans près de 100 territoires en métropole et en Outre-mer. Ces initiatives font référence en matière de prévention des inondations et sont largement diffusées pour **inspirer et multiplier les bonnes pratiques**.

Grâce à sa connaissance fine du terrain, le CEPRI est également **un acteur ressource** pour les commissions parlementaires et les Ministères. Ainsi, dans une démarche remontante, les expériences acquises sur le terrain **nourrissent les politiques publiques**.

Un centre de ressources

Le CEPRI a produit depuis sa création 50 publications – méthodologies, guides, jeux sérieux, récits et rapports techniques – qui constituent **une référence dans le domaine de la gestion du risque**. Rédigées en collaboration avec des associations d'élus (FNCCR, Intercommunalités de France, ANEL, ANEB, AMF, ADF, France Dignes...) et des acteurs techniques majeurs (FFB, CCR, OFB, MRN, AQC, ADEME, UICN...), ces ressources font référence dans l'écosystème des acteurs de la prévention des risques.

Les publications abordent des thématiques variées, telles que la réduction de la vulnérabilité des enjeux

exposés aux inondations, l'organisation de la gestion des digues, la gestion des crises par les maires, les bonnes pratiques d'aménagement en zone inondable, la mise en place de solutions fondées sur la nature, l'adaptation du bâti, la gestion du ruissellement pluvial, l'anticipation de la gestion des déchets post-inondation, etc..

Ces connaissances sont diffusées largement à travers **un dispositif de formations collectives ou sur mesure**, permettant d'accompagner dans la durée les collectivités et autres acteurs de la prévention des inondations.

Un tissage de réseaux au niveau national et européen

L'une des spécificités du CEPRI est sa capacité à créer des échanges au niveau national et européen pour élus et techniciens des collectivités membres. L'association offre plusieurs dispositifs pour créer de l'intelligence collective et aller plus loin ensemble : des comités d'élus, des réseaux techniques et des groupes de travail thématiques.

Les comités d'élus se concentrent sur des sujets d'actualité comme l'adaptation du littoral au changement climatique et la réduction de la vulnérabilité des territoires. **Le réseau PAPI/SLGRI**, qui fête bientôt ses 10 ans, réunit collectivités et DDT pour enrichir leurs programmes de prévention des inondations. **Le réseau TOCO (Tous Concepteurs)** rassemble collectivités, architectes, paysagistes et urbanistes pour accélérer le réaménagement durable des territoires en zone inondable. **Les groupes de travail** permettent aux collectivités membres de s'investir activement dans l'élaboration de publications pratiques destinées à leurs pairs. Ils permettent également à des partenaires institutionnels de collaborer sur des thématiques encore sous-explorées par les politiques publiques, afin de co-créditer des feuilles de route concrètes et partagées. Enfin, ces groupes s'ouvrent aux partenaires européens, favorisant l'échange de pratiques novatrices et permettant aux collectivités françaises d'accéder à des programmes interrégionaux et aux financements européens.

LE CEPRI AUJOURD'HUI

- **122** membres
 - **80** interventions ciblées sur le terrain
 - **1300** personnes formées
 - **100** PAPI accompagnés
 - **50** guides, rapports et jeux sérieux
 - plus de **30** colloques nationaux,
 - **120** conférences
- et plus d'une centaine d'articles

Un changement climatique en marche qui nécessite une évolution du modèle national

Les inondations se multiplient. Face à cette situation, certains assureurs commencent à se désengager de certains territoires, et le régime des catastrophes naturelles (cat nat) est mis à rude épreuve. L'État pourra-t-il continuer à compléter ce qui manque? **Nous arrivons aux limites du «quoi qu'il en coûte»...**

L'heure est venue de cibler ce qui est prioritaire face à l'urgence du changement climatique. Des évolutions seront nécessaires au niveau de la stratégie nationale pour tenir compte des prévisibles évolutions d'un système assurantiel à bout de souffle. La mise en commun des réflexions avec d'autres pays européens est incontournable.

Les solutions sont connues: **réduire l'exposition au risque, limiter les dommages en chaîne, rendre les territoires résilients et réduire les délais de relèvement après une catastrophe** pour éviter qu'ils perdent leur force vive et leur attractivité. Encore faut-il que tous, décideurs et acteurs, s'y mettent!

Il y a **urgence à repenser l'aménagement du territoire**, sans exclure la délocalisation des populations en zone à risque, l'adaptation du littoral mais aussi le long des cours d'eau.

L'inondation peut venir de partout...

Un cours d'eau qui déborde, la pluie qui ruisselle et génère des coulées de boue ou sature les réseaux, la nappe qui remonte, des canalisations qui dégorgent, la mer qui submerge ou érode, des digues qui cassent, un barrage qui lâche...

La montée en compétence sur l'inondation de chaque habitant est également indispensable pour que **chacun prenne sa part de responsabilité** dans le projet majeur d'adaptation à entreprendre.

Les outils de la Prévention de l'Inondation devront aussi être adaptés pour **simplifier et accélérer le processus de transformation des territoires**, notamment sur la question de la gestion du ruissellement.

Les élus du CEPRI et son comité d'experts ont l'expertise nécessaire pour accompagner ce travail.



Des collectivités territoriales qui vont devoir se mobiliser et anticiper si elles ne veulent pas subir



Repenser l'aménagement de son territoire. Les berges de l'Aude, à Trèbes, avant leur désurbanisation et leur reprofilage pour qu'elles deviennent un espace d'expansion de crue. Source: SMMAR.

Les territoires sont soumis à des épisodes pluviométriques plus fréquents et plus intenses, mais il ne faut pas oublier que l'on a aussi beaucoup urbanisé le long des cours d'eau, dans les axes de ruissellement et sur le littoral, au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle. Cette nouvelle vulnérabilité renchérit les conséquences du changement climatique

A cela s'ajoutent, pour les collectivités, **des risques forts pesant sur le financement des politiques de prévention des risques d'inondation**. Le financement des réparations en cas d'inondations majeures est compromis car le dispositif catnat est en difficulté. Aujourd'hui, on continue trop souvent à réparer à l'identique après une inondation. Quant au financement des politiques de prévention de l'inondation à travers les PAPI ou les SAGE, sa viabilité est mise en danger par les baisses des dotations de l'Etat.

Un autre problème auquel sont confrontés les élus locaux est **la difficulté cognitive pour les habitants à traiter les informations** concernant des événements graves mais incertains et hypothétiques. Cette complexité est d'autant plus grande que les hypothèses évoluent rapidement. Or, cette méconnaissance freine autant les collectivités, qui peinent à mettre en œuvre des stratégies de réduction des risques et d'anticipation de la reconstruction, que l'adaptation individuelle,

puisque l'on ne peut se préparer efficacement qu'à un danger perçu et compris. En conséquence, la protection des populations repose principalement sur la gestion de crise, qui mobilise des ressources financières et humaines considérables pour les collectivités.

Enfin, **des lacunes subsistent en matière d'organisation**. Si les actions partenariales se sont multipliées, la coordination entre les différents acteurs – qu'il s'agisse des collectivités, des institutions ou même des services internes – demeure insuffisante. Les «silos techniques» restent nombreux, freinant l'efficacité des politiques publiques. Une coopération renforcée entre collectivités et services locaux de l'État permettrait également de maximiser l'impact des actions engagées. Toutefois, les réflexes de protection des prérogatives institutionnelles et les obstacles bureaucratiques constituent encore un frein qu'il faudra collectivement dépasser pour rendre l'action plus efficace.

C'est l'ensemble de ces difficultés que les collectivités vont devoir résoudre si elles ne veulent pas subir les conséquences du défi climatique qui les attend.

La réponse des collectivités membres du CEPRI

Les collectivités membres du CEPRI sont déjà à l'œuvre et montrent la voie à travers des actions concrètes.

Elles travaillent sur la compréhension de l'inondation et de ses conséquences.

Elles visent à partager une compréhension commune des risques et à encourager le dialogue à travers :

- Des groupes de travail permettant d'établir un consensus entre les acteurs publics du territoire sur les hypothèses de changement climatique à prendre en compte.
- Le partage de représentations de l'aléa avec les usagers du territoire, aussi bien en plaine que sur le littoral et les territoires de montagne / vallées, en se basant sur la cartographie de l'érosion côtière et du ruissellement.
- L'élaboration de récits prospectifs pour plusieurs scénarios d'inondations qui illustrent leurs conséquences.
- L'ouverture d'un dialogue avec les assureurs et les banques.
- Un renforcement des échanges avec les services de l'État (DDT et DREAL) à travers la mutualisation et le partage de la connaissance.
- Le développement de jeux sérieux tels que la Fresque de la Crue, des événements et conférences.

Elles animent des projets partenariaux.

Elles se saisissent de tout dispositif permettant de mettre autour de la table des financeurs et des experts :

- Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) et le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), outils privilégiés d'animation territoriale au plus près du terrain, d'identification de financeurs et de passage à l'action.
- Les Stratégies Locales du Risque inondation (SLGRI), qui sont l'outil de recherche du consensus politique dans les territoires à fort enjeu économique.
- Les Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT), et les Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux (PLUi), qui ont la possibilité de mettre la gestion des risques au cœur du projet de territoire et d'aménagement.
- Les Projets Partenariaux d'Aménagement (PPA) et les démarches de co-construction citoyennes, à l'œuvre notamment sur le littoral.

Elles mettent en œuvre des solutions à bénéfices multiples.

L'expérience prouve qu'il est difficile de faire accepter des projets dont le seul objectif est de prévenir le risque inondation. Les collectivités s'attachent à rendre attractive la réduction de vulnérabilité et à l'inscrire dans les dynamiques de développement en cours :

- À l'échelle du bassin versant, en déployant des solutions fondées sur la nature telles que la restauration des zones humides, le reboisement ou encore la renaturation des rivières, sans les opposer aux « solutions grises », et en les intégrant dans une démarche de réponse à des défis sociétaux, notamment le développement économique et l'héritage culturel.
- À l'échelle des projets de renouvellement urbain, en intégrant le risque inondation dès le démarrage de la réflexion, en cherchant à aller au-delà du PPRI, dans une démarche de « quartier résilient » réduisant la vulnérabilité.
- À l'échelle du bâti, en intégrant l'adaptation à l'inondation dans toute opération de rénovation, qu'elle soit thermique ou autre.

Elles se relèvent plus résilientes après une inondation.

L'inondation est à la fois une catastrophe et une opportunité. C'est l'occasion de :

- Prendre conscience de sa vulnérabilité, faire le choix des dommages acceptables et de ceux dont on ne veut plus.
- Améliorer les dispositifs de prévision, d'alerte et de gestion de crise.
- Reconstruire en plus résilient et éviter une simple reconstruction à l'identique, source de vulnérabilités futures.
- Identifier clairement les responsabilités et rôles de chacun et mieux se coordonner avec l'ensemble des acteurs.
- Renforcer son attractivité en démontrant aux assureurs et investisseurs sa nouvelle robustesse.



Sensibiliser les acteurs du territoire au risque par l'installation de repères de crue sur un espace public nouvellement créé. Le reprofilage et la renaturation des berges ont permis la réappropriation de cet espace et la diminution de l'aléa en aval. Photo : SYRIBT.

Le CEPRI initie 3 grands chantiers et une opération «massive» de formation des élus locaux

Depuis sa création en 2006, le CEPRI a toujours **agi à deux échelles** :

- celle de son association de collectivités, en mutualisant une équipe technique dédiée et un comité d'experts pour ne cesser de monter en compétences ;
- au niveau national et européen, en faisant évoluer les dispositifs réglementaires pour que cette expertise acquise au sein de l'association puisse profiter à l'ensemble des collectivités.

Dans la continuité de cette double dynamique, le CEPRI a décidé de :

- Poursuivre la montée en compétences de ses membres en lançant **3 grands chantiers prioritaires** pour les aider à accélérer la réduction de leur vulnérabilité en développant une expertise dans 3 domaines liés : le diagnostic des risques, l'adaptation du territoire, et la préparation au relèvement post-inondation.
- Proposer un partage de connaissances avec les intercommunalités gemapiennes qui n'ont pas encore la capacité de mettre en ordre de marche des équipes capables de lancer des actions de prévention de l'inondation, à travers une **opération massive de formation** de leurs élus pendant une période de 6 ans.

3 CHANTIERS PRIORITAIRES

- #1. Encourager le **diagnostic du risque**
- #2. Aider à **adapter le territoire**
- #3. Préparer au **relèvement post-inondation**

+

UNE OPÉRATION « MASSIVE » DE FORMATION DES ÉLUS

La cible: 800 intercommunalités Gemapiennes.

Soit 120 jours de formation par an pendant 6 ans auprès des élus des territoires inondables.

LE REGARD DU COMITÉ D'EXPERTS DU CEPRI

- Le changement climatique est un défi pour le système assurantiel actuel. Les primes d'assurance vont augmenter, entraînant son lot de laissés pour compte. Pour que l'individu ne soit pas seul face à cette situation, le problème doit être traité au niveau des composantes de la structure sociale : assureurs, financiers, collectivités, Etat.
- Cette augmentation ne suffira pas. La couverture des dommages assurés ne va plus pouvoir être garantie à tous les niveaux d'inondation. La réassurance par l'Etat prévue par le régime catnat pourrait conduire à de trop grandes difficultés en cas de recrudescence des catastrophes majeures. La stratégie nationale devra être adaptée. Les évolutions devront prendre en compte la réalité et les difficultés actuelles des territoires tout en répondant aux défis futurs.
- La gestion de crise cristallise l'attention et draine les financements or c'est l'adaptation des territoires qui est au cœur des enjeux, et le rôle des élus et des collectivités est fondamental. Répondre à leurs questions et les former sur les dispositifs existants est une priorité pour qu'ils puissent appréhender la gestion du risque dans ses différentes temporalités.
- Les élus entretiennent un lien direct avec les habitants et ont la capacité de leur expliquer leur vulnérabilité, afin d'éviter un faux sentiment de sécurité. Leur rôle est fondamental pour développer une culture du risque

partagée entre tous les acteurs : populations, acteurs économiques, gestionnaires de services publics, opérateurs de réseau...

- Les acteurs économiques ne sont pas assez sensibilisés, mobilisés et protégés, notamment les PME et TPE, qui bénéficient d'une couverture assurantielle limitée.
- Il est essentiel de faire comprendre et accepter la vulnérabilité individuelle et collective pour que chacun prenne sa part d'adaptation. Le sentiment de vulnérabilité induit par la médiatisation des catastrophes récentes est un levier pour changer les comportements.
- Il faudrait aussi trouver les moyens de faire participer les acteurs de l'assurance à la prévention, et qu'ils accompagnent la réduction de la vulnérabilité entreprise par les individus, à commencer par une reconstruction qui ne soit pas à l'identique.
- Pour reconstruire mieux, et délocaliser les enjeux les plus vulnérables, en particulier ceux présents dans les zones rouges des PPRI, il va falloir plus mobiliser le fonds Barnier.
- Les territoires sont en mouvement, toute opportunité d'évolution doit être saisie pour réduire leur vulnérabilité. L'aménagement du territoire est par nature une force mobilisatrice, et donc plus efficace que des arguments obligatoires.
- Pour aider à comprendre et mobiliser, il faut du narratif. Le récit est outil précieux, qu'il ancre la situation actuelle dans les événements passés ou qu'il propose une vision prospective du futur.

Encourager le diagnostic des risques

Les chercheurs en psychologie sociale du risque nous disent qu'il ne faut pas sous-estimer la difficulté cognitive à intégrer des informations sur des événements incertains ou hypothétiques. Une chose peut être objectivement démontrée mais pas toujours comprise ou intégrée par les décideurs ou le public ; l'esprit humain peine à conceptualiser un avenir qui n'existe pas encore, ce qui peut freiner l'action. On n'agit que si on est sûr de pouvoir maîtriser la situation... Il faut aider à se représenter le risque ! Comprendre l'aléa et mesurer ce que l'on va perdre. Les mécanismes symboliques, comme les arts ou la modélisation scientifique, jouent un rôle important pour mieux comprendre le risque et ses conséquences.

Comprendre et accepter nos vulnérabilités individuelles et collectives est le premier pas vers la résilience.

Il n'y a pas une mais des inondations, ni un territoire mais des territoires. Le CEPRI apporte depuis 2006 un accompagnement personnalisé à ses membres pour les aider à comprendre leur aléa et leur vulnérabilité. Il apporte sa parole experte dans les événements organisés par ses membres, collectivités ou associations nationales.

→ Monter un comité d'élus sur la réduction de vulnérabilité des territoires pour suivre et diriger l'action

→ Continuer les formations expertes en ligne ou sur mesure pour expliquer l'aléa et la vulnérabilité

→ Elaborer des fresques de la crue

→ Diffuser largement la méthode de diagnostic de vulnérabilité des territoires aux inondations et valoriser les démarches réussies

→ Aider à identifier les financements possibles



Habitations et activités économiques sur le littoral - Blainville-sur-Mer (Manche). Photo Thomas Bregardis, Ouest-France

Le centre de ressources du CEPRI crée et donne des formations en ligne ou sur mesure aux techniciens et élus des collectivités membres. La cartographie de l'aléa - débordement, submersion marine couplée à l'érosion du littoral, ruissellements urbains et ruraux - et des enjeux est utilisée comme outil de dialogue et de concertation. Les apprenants ont la parole pour exprimer les difficultés qu'ils rencontrent sur leurs territoires ou transmettre aux autres ce qu'ils savent faire.

L'Assemblée Générale annuelle sur le terrain et les deux comités d'élus créés en 2023 sur la réduction de vulnérabilité du bâti et l'adaptation du littoral au changement climatique sont des moments forts de partage et de montée en compétence des élus.

En 2024, le CEPRI a élaboré avec la Ville de Paris et ses Volontaires un nouvel outil de sensibilisation citoyenne pour aider à dépasser le déni de la crue grave de la Seine : la « fresque de la crue ». Comme la fresque du climat, ce jeu sérieux a pour objectif d'être joué et rejoué pour toucher le plus grand nombre.

Mais le CEPRI va maintenant **aller plus loin et plus fort en accompagnant la réalisation de diagnostics de territoires**. Malgré le cadre donné par un référentiel national et la possibilité offerte par les Plans d'Action de Prévention de l'Inondation (PAPI), ils sont encore trop légers, prenant rarement en compte toutes les dimensions de la vulnérabilité des territoires aux différents temps de la gestion des risques. Il faut pour cela aider les collectivités à identifier les financements possibles, car un bon diagnostic prend du temps et demande des moyens humains pour construire les données, les exploiter et les partager dans le cadre d'une concertation territoriale.

Aider à adapter les territoires

Adapter les territoires et apprendre à vivre avec les inondations nécessitent de maîtriser des solutions techniques mais cela ne suffit pas. Le partage d'expérience entre élus et techniciens est essentiel.

Depuis 2006, le CEPRI multiplie les échanges avec les élus et services techniques des collectivités territoriales membres pour les aider dans l'élaboration et la mise en oeuvre de stratégies de prévention des inondations, en lien avec la transition écologique et le changement climatique. Ces échanges permettent de mieux cerner leurs besoins et de **favoriser les partages d'expériences entre les membres.**

→ **Continuer à accompagner les porteurs de projets urbains, enseigner le récit prospectif, enrichir et jouer le jeu des 7 familles de l'aménagement en zone inondable**

→ **Vulgariser et démontrer l'intérêt des SfN**

→ **Accompagner les collectivités littorales sur la recomposition spatiale rendue nécessaire par le recul du trait de côte et le risque de submersion**

→ **Développer le réseau TOCO pour faire monter en compétences ensemble collectivités et concepteurs et innover**

→ **Aider à se saisir des PAPI, SAGE, PLUi, SCoT, SLGRI, pour aménager plus durablement**

→ **Solliciter son comité d'experts et la CMI sur les évolutions réglementaires nécessaires pour gérer le ruissellement et l'évolution des outils de la Prévention de l'Inondation**

→ **Poursuivre la montée en compétence des professionnels de l'adaptation du bâti**

L'association contribue aussi à l'émergence d'initiatives locales performantes par le biais **d'un soutien personnalisé** offert à travers des conventions. L'animation du réseau « PAPI » est un élément clé pour encourager le partage de bonnes pratiques.

Un nouveau réseau technique vient d'être créé en 2024, **le réseau TOCO (TOUs COnccepteurs!)**, qui vise à réunir les agents des services risques et urbanisme des collectivités membres et des concepteurs architectes, urbanistes et paysagistes, pour monter tous en compétence sur la conception d'aménagements en zone inondable, en s'enrichissant mutuellement.

Le centre de ressources du CEPRI développe **divers outils pédagogiques : 50 guides, manuels et jeux...**

En parallèle, l'association œuvre à **renforcer les compétences des professionnels de la construction à travers des actions de formation et d'information** afin de faciliter l'interaction de ses membres avec des interlocuteurs qualifiés. 2024 a été l'année du déploiement de formations techniques données aux diagnostiqueurs de l'adaptation du bâti. 2025 sera celle des **premières rencontres « Artisans résilients »** entre artisans et diagnostiqueurs des collectivités, grâce au partenariat avec la Fédération Française du Bâtiment,

Enfin, en pilotant ou participant à des **groupes de travail thématiques innovants**, et en sollicitant l'expertise de son comité d'experts, le CEPRI fait émerger de nouvelles pistes d'amélioration de la politique de gestion du risque inondation.



Renaturation et reméandrage du Vistre –
Photo: EPTB Vistre Vistrenque.

Préparer au relèvement post-inondation

C'est la double peine pour un territoire inondé. Frappé une première fois par la catastrophe qui le détruit, il l'est une seconde fois par le temps long du relèvement, qui le paralyse. Les expériences d'inondations récentes montrent l'importance de préparer en amont la coordination des acteurs, et le plan d'actions qui permettra au territoire de retrouver son attractivité et rassurer habitants, assureurs et investisseurs.

En 2023, le CEPRI et l'AFPCNT ont enquêté auprès de 40 acteurs publics - collectivités et services locaux de l'Etat - sur les reconstructions passées en France, et interrogé 25 acteurs institutionnels sur la question suivante: que pourrait-on anticiper pour accélérer le temps du relèvement, sans bâcler pour autant la reconstruction et réussir à mieux reconstruire, de manière plus résiliente?

Ce travail a abouti à l'élaboration d'une feuille de route, qui propose d'aligner les politiques publiques de l'État et des collectivités, mais aussi des grandes institutions, sur 9 propositions réparties en 3 axes: **améliorer le temps de l'urgence / se doter d'outils spécifiques pour le relèvement / impulser la mise en résilience des territoires.**

→ Accompagner le relèvement des territoires inondés, rassembler leurs retours d'expériences, élaborer et diffuser un guide du relèvement des territoires

→ Aider à déployer les campagnes de diagnostic du bâti et à développer des solutions à bénéfices multiples

→ Elaborer des outils simples en ligne pour anticiper la gestion des déchets post-catastrophe

Depuis, plusieurs membres de l'association, notamment dans les Hauts-de-France, ont été inondés et ont sollicité un accompagnement par des élus et le centre de ressources du CEPRI pour guider leur action, rendue difficile par un manque de coordination entre les acteurs sur le terrain. Cette action inédite confirme l'importance d'anticiper la période post-crise pour que chacun soit dans son rôle, et conduit le CEPRI à structurer **une offre d'accompagnement spécifique.**

La réflexion sur ce que pourraient être **les outils du relèvement, la constitution d'une task force et un guide du relèvement** se poursuit avec les Ministères concernés. Un nouveau comité d'élus encadrera la réflexion et l'action.

En parallèle, le CEPRI va continuer à développer des **outils spécifiques pour favoriser l'adaptation** via deux groupes de travail. Le 1er concerne le déploiement de **« solutions à bénéfices multiples »** pour proposer aux propriétaires qui souhaitent s'engager dans la rénovation de leur bâti une offre complète et unique de service, en termes de diagnostic et de financement, que ce soit pour la rénovation énergétique ou l'adaptation à l'inondation. Le 2ème vise à aider la coordination des différentes strates de collectivités, de la Région à la commune, dans **l'anticipation de la gestion des déchets post-catastrophes.**

La mobilisation du CEPRI sur ces questions visera à la fois **les collectivités qui viennent d'être inondées et celles qui n'ont pas connu d'inondation depuis longtemps.**



Décembre 2023 : un événement national marque l'aboutissement du groupe de travail sur l'anticipation du relèvement post-catastrophe ; les livrables sont disponibles sur www.anticiperlareconstruction.fr – Photo : CEPRI

Armer et mobiliser les élus locaux

Un tout petit nombre d'élus dans chaque commune s'est approprié la connaissance du risque de son territoire.

S'ils ont pu contribuer à la mise en place du soutien à la population lors des inondations, s'ils ont oeuvré à la gestion de la crise, **les élus restent face à de grandes difficultés pour expliquer ce qui s'est passé**, les causes des événements, leur ampleur. Ils sont en fragilité pour faire comprendre à tous les acteurs comment les travaux précédents, quand ils existent, ont permis de diminuer l'impact. L'exemple des inondations dans les Hauts-de-France est révélateur.

Et bien souvent, dans la rencontre avec les habitants et les acteurs économiques, **l'ensemble des élus des collectivités concernées ne partagent pas la même compréhension de l'évènement** et n'abordent pas le relèvement du territoire ou sa mise en résilience avec une vision commune. Or sans cette vision partagée entre élus, entre élus et techniciens des collectivités ou de l'Etat, la construction de la réduction de la vulnérabilité du territoire, pour que les habitants et les activités poursuivent leur vie dans des conditions plus sereines, ne sera pas possible.

D'autres élus en activité aujourd'hui ont donc besoin de s'approprier des connaissances pour **convaincre et établir un consensus nécessaire à l'action**.



Le CEPRI est rodé à l'exercice de la formation « sur mesure » dans les territoires – Photo : Métropole de Lyon

Le CEPRI est reconnu pour son expertise en dialogue et en formation auprès des élus. Notre démarche consiste à contacter les intercommunalités situées en zone inondable, en s'appuyant sur notre réseau associatif et notre connaissance fine du territoire national. Nous leur proposons une journée de sensibilisation et de formation gratuite afin de les accompagner dans la compréhension de leurs responsabilités en tant que GEMAPIEN, qu'ils aient ou non transféré ou délégué cette compétence. Cette formation vise également à éclairer les maires sur les risques auxquels ils sont exposés, les outils à leur disposition, ainsi que les bonnes pratiques notamment en matière d'aménagement du territoire et de gestion de crise. Grâce à notre réseau et notre légitimité d'association nationale d'élus, nous sommes en mesure de toucher efficacement ces acteurs et de les mobiliser. Notre centre de ressources a déjà les supports pédagogiques et les méthodes d'animation.

Selon la CCR, **800 intercommunalités concentrent 90% de la sinistralité « inondation »**. Lors du premier cycle de 3 ans de ce plan stratégique, nous pouvons commencer à en sensibiliser la moitié.

Certaines collectivités voudront aller plus loin et demanderont des formations supplémentaires plus avancées sur l'urbanisme, la gestion du ruissellement, l'adaptation du bâti, le confortement des digues, etc. Le CEPRI pourra assurer une partie de ces formations ou constituer la tête de pont d'autres structures de formation habituelles : CNFPT, ENGEES, IRMA, FNCCR, France Dignes...

Une Université d'été avec les nouveaux élus en 2026 pourra faire partie des actions programmées.

→ Déployer massivement des actions de sensibilisation et de mobilisation gratuites dans les intercommunalités en zone inondable non membres du CEPRI

Nos membres collectivités territoriales :



Nos membres associations nationales d'élus : AMF, Interco de France, ADF, FNCCR, France Dignes, Fédération des SCoT

Nos autres membres : AQC, AITF, CEA, FFB, MRN, Ordre des Géomètres Experts, SHF, Aquanova

Nos partenaires et soutiens : MTE, CCR, IRMA, AFPCNT, IFFO-RME, HCFRN, ANEB, ANEL, Fondation de France